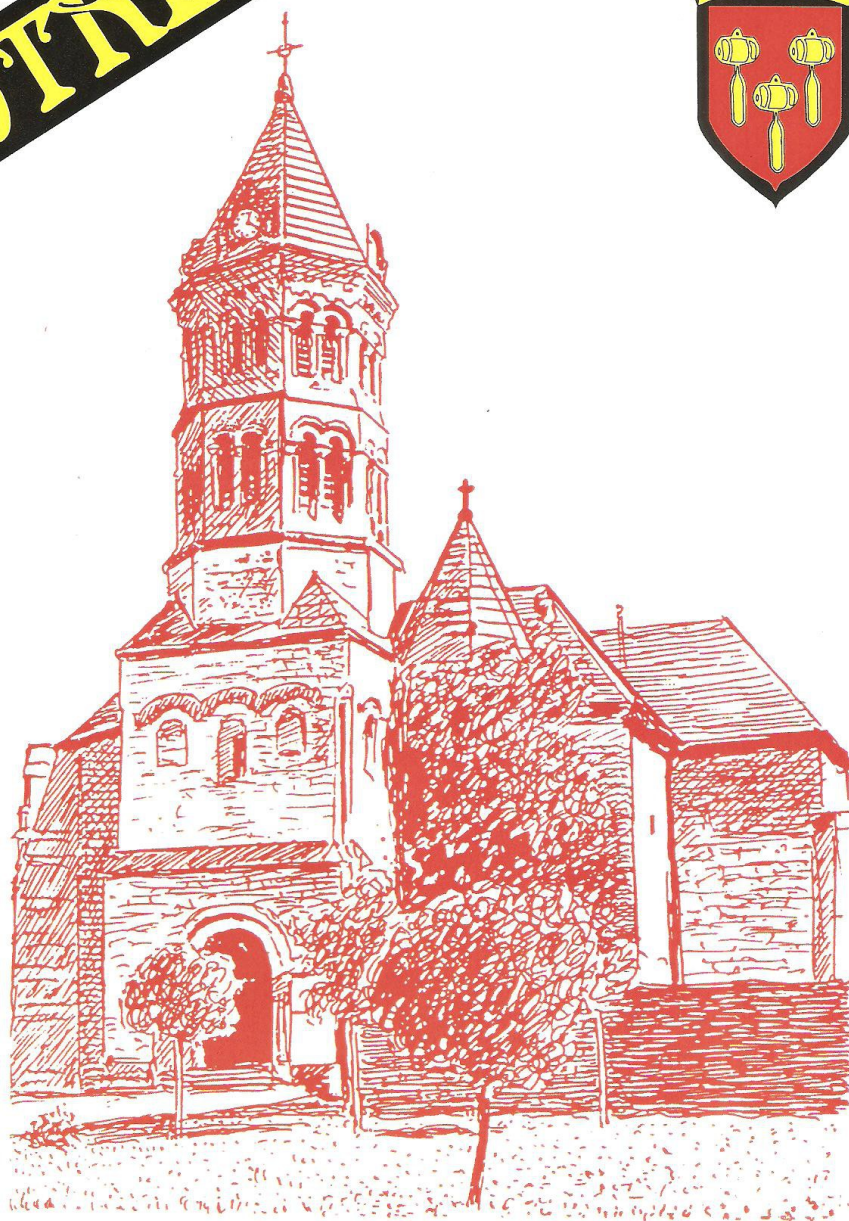
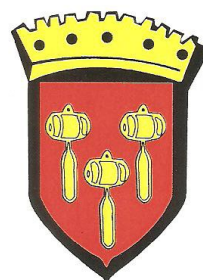


N° 83  
Janvier 2008

# NOTRE VILLAGE



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS ET DE LIAISON DE LA COMMUNE DE MONCHY-LAGACHE

### **EN QUELQUES MOTS.....**

Pour la dernière fois depuis un peu plus de 12 ans, j'ai l'honneur de représenter le Conseil Municipal pour vous présenter nos meilleurs vœux pour 2008.

Une année de changement s'annonce puisqu'en mars une nouvelle équipe communale va prendre en main la conduite de la gestion de la commune.

La présence, l'écoute, la rigueur et la ténacité ont été les principes de notre équipe.

Ces deux mandats qui se terminent ont été marqués par des travaux importants qui ont modernisés l'aspect de notre commune en particulier dans la Grande rue et sur la Place.

Nous avons, grâce à la construction de six maisons, permis à six familles de trouver un logement.

Je salue également ici, ceux qui ont réhabilité des logements en vue de location ; permettant au village de se développer (15 logements ont été mis en location).

Je pense que la plus grande réussite de notre action a été la réalisation de la bibliothèque – médiathèque avec l'embauche de Monsieur Guillaume MAHY pour la diriger.

Nous sommes persuadés que l'avenir de la commune se trouve dans nos enfants. Je remercie particulièrement madame Monique GOURLIN pour le travail qu'elle a réalisé avec l'équipe du SISCO.

Nous avons voulu moderniser l'école et permettre à l'équipe éducative – que je remercie – pour son action, de travailler dans un lieu propice à l'éducation des enfants.

Je voudrai également insister sur le rôle très important que jouent les associations dynamiques de notre commune et permettez-moi de citer les Présidents que sont Mme M.A et M. Y. BRESOUS – M. A BUJADINOVIC – Mme B.DUPARQ – M. JB GRU – M. G LEBECQUE – Mme A PEZET – Melle A RICHY et Mme E VANDEROSIEREN. ; qui tous, permettent à toutes les classes d'âge de la population de s'épanouir ou se distraire dans leur loisir préféré.

Un autre grand changement dans la vie communale a été le passage en Communauté de Communes. Cela s'est fait avec quelques réticences, mais je suis persuadé qu'une commune ne peut plus rester isolée et que le développement économique d'un canton passe par une mise en commun de toutes les forces vives unies dans une Communauté de Communes.

Durant ces deux mandats j'ai eu la chance d'être accompagné par des adjoints de grande qualité qui ont mis leur temps et leur savoir-faire au service de la collectivité.

La participation des Présidents de commissions et de tous les conseillers municipaux a permis une gestion saine et constructive à l'écoute des habitants.

Un grand merci à tous.

Bien sûr tout n'est pas parfait, tout ne peut pas plaire à tout le monde ; mais nous avons essayé de faire le mieux possible pour la plus grande majorité.

C'est avec grand plaisir que nous accueillons dans le village le nouveau PROXI. Nous souhaitons la bienvenue à M & Mme Aimé POZZI .

A quelques semaines de passer le relais à mon successeur -que la nouvelle équipe que vous élirez en mars désignera-, je ne peux m'empêcher de vous dire combien cette fonction a été passionnante.

Je souhaite prospérité et dynamisme à notre commune.

Le Maire : A.VALLETTE

## ETAT CIVIL DU DEUXIEME SEMESTRE 2007

### NAISSANCES



- ◆ Arthur GUERBIGNOT, né le 6 août à SAINT QUENTIN

\*\*\*\*\*

### MARIAGES



- Jean-Pascal LEVERT & Aksana ASTAPENKA, mariés le 25 août .

\*\*\*\*\*

### DECES & INHUMATIONS

- ◆ Ugo CERESER, décédé le 7 août à SAINT QUENTIN
- ◆ Jeannine SAILLY, décédée le 8 septembre à LILLE
- ◆ Marie-Louise LEFEVRE - CORBEAU, décédée le 11 novembre à PERONNE
- ◆ Jean SOJA, décédé le 8 décembre à SAINT QUENTIN

\*\*\*\*\*

### BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

venus se faire connaître en Mairie

- ☒ M. Laurent HULIN - 12 rue d'en Bas -
- ☒ M & Mme Bruno HERY - 15 rue de la chaussée
- ☒ M.François ROUSSELIN & Mme Fabienne DRUART - 31 rue de TERTRY-
- ☒ Mme Aksana ASTAPENKA - LEVERT - 20bis rue d'en Bas
- ☒ M.Vincent FACOMPTE & Melle Kelly CABARET - 5b Place du 11 novembre 1918
- ☒ M & Mme Thomas AUDRA - 3 hameau de DOUVIEUX
- ☒ Melle Anne-Julie DUPART - 5b Place du 11 novembre 1918
- ☒ M.Grégory FERET & Melle Anne RIBEAUX - 1 rue du moulin.
- ☒ Melle Hélène ANCELIN - 14 rue de DEVISE
- ☒ M. Frédéric ODELOT & Mme Sophie CARLIER - 13 rue de TERTRY
- ☒ M.Yannick KAMPFER & Melle Edwige DEBLIECK- 3 rue de la Chaussée

**PETIT RAPPEL :** Les personnes qui emménagent ou qui quittent la Commune sont priées de venir en Mairie signaler ce changement.  
Nous demandons aux nouveaux habitants de se présenter avec leur livret de famille ou une pièce d'identité.

# PERMANENCES & SERVICES

- ↙ **MONSIEUR LE MAIRE** reçoit en Mairie le LUNDI de 17h00 à 18h00 et le SAMEDI de 10h30 à 12h00 (ceci sauf imprévu et jusqu'en mars 2008).
- ↙ **ASSISTANTE SOCIALE:** Mme SEGUET reçoit au Foyer Rural le lundi de 14h00 à 16h30 - Tél du foyer rural : 03-22-85-16-65  
Vous pouvez prendre rendez-vous en téléphonant au Centre Médico - social de HAM au **03 - 60 - 03 - 47 - 40** - Résidence BADINGUET .
- ↙ **CONSULTATION P.M.I.:** Un Médecin et une puéricultrice sont à votre disposition une fois par mois au Foyer Rural le mardi de 14h à 16h30 les : 15 janvier- 12 février -11 mars- 22 avril - 27 mai - 10 juin 2008
- ↙ **PUERICULTRICE** : Mme CASSELEUX reçoit au Foyer rural de 14h à 17h le mardi les 26 février - 25 mars- 08 avril - 13 mai - 24 Juin

\*\*\*\*\*

## SECRETARIAT DE MAIRIE OUVERT AU PUBLIC :

- Lundi** : de 9h00 à 12h00.
- Mardi** : de 14h00 à 18h30 (vente tickets cantine & garderie)
- Mercredi** : de 9h00 à 12h00 (vente tickets cantine & garderie)
- Vendredi** : de 9h00 à 12h00 & de 14h00 à 17h00.

- ↙ **Prix du ticket repas pour la cantine scolaire** : 3.75€
- ↙ **Prix du carnet de 10 tickets pour la garderie** : 10€



**Tél - fax - répondeur** : 03.22.85.63.19

**E - mail** : [mairiemonchylagache@wanadoo.fr](mailto:mairiemonchylagache@wanadoo.fr)

Bien entendu, pour certaines permanences, des modifications peuvent intervenir. Pensez à venir consulter le panneau d'affichage situé à l'entrée de la Mairie ou téléphonez au secrétariat.

## HORAIRES D'OUVERTURE DU BUREAU DE POSTE

- ◆ **Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi & Vendredi** : 13h45 à 16h30
- ◆ **Samedi matin** : de 10h30 à 12h15



**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL  
DU MERCREDI 5 SEPTEMBRE 2007**

Présents : A VALLETTE – M GOURLIN - Y BRESOUS –MH DUJARDIN –P LEVERT - M.RIGAUX - M DUPARCQ – G DEBAIL - M GRAVET – JB GRU -

Absents excusés avec procuration : P VANDEROSIEREN – MI ISTE – JF CARBONNAUX

Absent excusé : J.BOILLEAU

Secrétaire de séance : Y. BRESOUS

Le compte rendu de la dernière séance (20/6/2007) est approuvé .

**◆ CLASSEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE**

M. le Maire présente au conseil le tableau modifié des chemins, rues et places et mis à jour en concertation avec les services de la D.D.E. quant aux longueurs et dénominations .

A noter l'inscription de nouvelles rues et de trois chemins :

- rue ST PIERRE qui part du Monument aux morts et aboutit au porche Sud de l'église.
- rue du Chemin vert – au hameau de DOUVIEUX – sur 120m et qui se prolonge sur 1010m par le Chemin vert jusqu'au grillage de l'A.29
- rue du Jeu de Paume : qui part de la rue de la Terrière jusqu'au n° 13 ; Ensuite Chemin du Jeu de Paume jusqu'au pont sur l'Omignon
- rue du Stade : qui part de la RD 15 et va au Stade

Le total actuel est de : 5481m de voies communales à caractère de chemin

4695m de voies communales à caractère de rue

surface de 1630m<sup>2</sup> de voies communales à caractère de place

publique .

Des noms de rues sont également modifiés selon le tableau ci-dessous :

LIEU	ANCIEN NOM	NOUVEAU NOM
MONTECOURT	BIDART & VAUYERES	du Moulin de MONTECOURT
MONCHY-LAGACHE	Matthieu BABEUF	Gracchus BABEUF
MONCHY-LAGACHE	du cimetière	ST PIERRE
MONCHY-LAGACHE	Monsieur DEHAUSSY	DEHAUSSY
MONCHY-LAGACHE	Monsieur DUPARCQ	du 8 Mai 1945
MONCHY-LAGACHE	des vaches	de l'étang
MONCHY-LAGACHE	du charron	des charrons
MONCHY-LAGACHE	du maisnil	du cimetière
MONCHY-LAGACHE	chemin de la Terrière	rue de la Terrière
MONCHY-LAGACHE	Place publique	Grand' Place
MONCHY-LAGACHE	Place du Monument	Place du 11 Novembre 1918
HAMEAU DOUVIEUX		rue du Chemin vert
HAMEAU DOUVIEUX	Chemin de DOUVIEUX	rue de FLEZ
HAMEAU FLEZ		rue de DOUVIEUX

Discussion au sujet de la rue du Stade où il y a un problème de délimitation de parcelles

MH DUJARDIN explique ce qui avait été prévu lors de la construction du lotissement.

M. le Maire est mandaté pour consulter les établissements BONDUELLE et le Notaire ayant réalisé les transactions à l'époque.

Résidence de Monsieur CORDIER Place du 11 Novembre : le conseil décide de l'appeler « Résidence des étangs » et de maintenir le n° 5 Place du 11 novembre 1918.

Après cette discussion, le Conseil approuve par délibération à l'unanimité ce classement et ces modifications

.../...  
**HAMEAU DE FLEZ** - Limitation de tonnage route de DOUVIEUX à FLEZ- : arrêté de juin 1999 limitant le passage des véhicules à 3T500 . Il faut indiquer « transit local » au lieu de « desserte locale » sur des panneaux sous le 3T500.

#### ❖ **TRAVAUX 2007**

⇒ **Centre Bourg** : La SCREG ne pourra débiter les travaux que fin décembre – début janvier

⇒ **Zone 30 devant les écoles** : M. le Maire a vu avec les services de la D.D.E. ce qu'il serait possible de réaliser .

Dans le projet d'aménagement il y a un faux plateau surélevé de prévu ; il faudra ensuite installer 8 panneaux ( 4 Grande rue , 2 rue des charrons et 2 Grand' Place) pour un coût d'environ 3600€ HT plus la pose . Possibilité de déposer un dossier de subvention dans le cadre des amendes de police. Accord de principe du conseil pour lancer ce dossier .

La commission voirie se réunira dès réception des prix définitifs. En attendant, deux panneaux de voirie « 30 » seront installés.

⇒ **Travaux SIVOM programme 2007** : début retardé également ( mi novembre)

#### ◆ **DISSOLUTION DU SIVOM AU 31-12-2007**

M. le Maire confirme cette dissolution avec le transfert automatique des charges à la Communauté de Communes du Pays Hamois . Lors de l'établissement du budget 2008, il faudra étudier la baisse des charges communales du même montant car elles seront fiscalisées (imputation directe sur les feuilles d' impôts locaux ) .

L'état des comptes -actif et passif - a été établi et approuvé lors de l'Assemblée Générale du SIVOM du 19 juin qui a entériné par délibération tous les actes administratifs (compétences, actif, passif, répartition des soldes..) . Accord du conseil à l'unanimité pour cette dissolution.

#### ◆ **LOYER SAISON 2007 SOCIETE DE CHASSE**

Suite à l'abattage des arbres dans la peupleraie sise près des étangs louée à la société de chasse, il y a diminution du gibier . M. le Maire propose de diminuer de 40% le fermage qui sera réclamé cette année en octobre - la pièce en question représentant 40% de la location totale-. Après discussion, le conseil accepte par délibération : 12 voix pour et 1 abstention (Monsieur M. DUPARCQ ) ce rabais de 40%.

#### ❖ **CREATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT DU PATRIMOINE**

Le contrat emploi-jeune d'animateur de la bibliothèque – médiathèque d'une durée de 5 ans se termine le 13 octobre 2007 .Deux possibilités s'offrent à la commune : soit pérenniser l'emploi en embauchant Guillaume MAHY en qualité d'agent stagiaire puis de le titulariser ; soit ne pas l'embaucher ( ce qui n'est pas souhaitable).

M. le Maire propose donc au conseil de créer un poste d'adjoint du patrimoine de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet - échelle 3 - . Compte tenu de son ancienneté et de ses précédents emplois, G.MAHY peut être embauché au deuxième échelon de ce grade .

Mais afin qu'il ne perçoive pas un salaire brut moindre qu'actuellement, il faudrait lui allouer une indemnité d'administration et de technicité (I.A.T) de 250€ par mois ; ce qui correspond au maximum autorisé par la fonction publique territoriale .

Le site va devenir site « Picardie en ligne » d'où octroi de subventions par la Région .

G.MAHY effectuera des heures à ATHIES (4h par semaine) en plus des heures déjà effectuées au sein du Regroupement scolaire, de la bibliothèque – médiathèque et des heures qu'il aura à effectuer pour la formation à l'informatique de toutes les personnes le

.../...

souhaitant . Seule l'inscription à la bibliothèque est obligatoire (2€ / an pour les habitants de MONCHY et 10€/an pour les gens de l'extérieur au village)

Une création d'emploi est faite auprès du Centre de Gestion d'AMIENS .

Après discussion et tour de table , accord du conseil par 11 voix pour et 2 abstentions ( Monsieur M.GRAVET et Mme MI ISTE) pour cette embauche au 14 octobre 2007 et pour l'octroi de l'I.A.T.

Monsieur GRAVET demande un bilan de la fréquentation ainsi que des animations de la bibliothèque médiathèque . Il demande également pourquoi lors de l'embauche de l'emploi - jeune il y a 5 ans , il n'a pas été fait appel à une personne de MONCHY. Madame DUJARDIN répond qu'à l'époque les critères obligatoires d'embauche d'un emploi- jeune ont été donnés par le Conseil Régional et qu'après appel à candidature, personne de MONCHY ne s'est proposé.

#### ◆ AUTRES DELIBERATIONS VOTEES

1. Avoir sur honoraires du G.G.P.F. lors de l'évaluation des peupliers : accord à l'unanimité pour un rabais de 864.71€ (remboursement par chèque bancaire, la facture ayant déjà été réglée en janvier 2007.)
2. Adhésion de la commune de PITHON (02) à la C.C.P.H au 1<sup>er</sup> janvier 2008 : accord à l'unanimité
3. Réforme de l'urbanisme au 1er octobre 2007 : convention à signer entre la commune et les services de l'Equipement . L'état se déchargeant de plus en plus auprès des communes, diverses démarches seront désormais faites par la mairie et non plus par les services de la DDE. D'où charges supplémentaires pour les communes ( envoi de divers courriers en recommandé, instruction , décision et suite ....). Accord à l'unanimité.

#### ◆ QUESTIONS DIVERSES

1. Logements communaux : La commune a obtenu l'accord de l'état pour déconventionner le Presbytère, en prévision de le louer à un futur médecin ; mais malgré plusieurs contacts et visites de médecins ; aucun ne veut venir s'installer à MONCHY.

M. le Maire demande donc au conseil son accord pour une éventuelle mise en vente de cette maison, les travaux de remise aux normes et d'habitabilité pour un ménage avec des enfants seraient trop importants .

Monsieur DUPARCQ demande si des devis ont été établis , Monsieur le Maire répond qu'il est difficile de demander des devis sans connaître les demandes et les besoins des personnes susceptibles de l'habiter et que d'autre part aucune subvention ne serait accordée à la commune, sauf pour faire un logement social.

Après discussion et délibération, accord par 11 voix pour, 1 voix contre (Monsieur M DUPARCQ ) et 1 abstention (Monsieur M.GRAVET).

**Maison 19 grande rue** : 8 demandes de location ont été reçues en mairie ; 5 familles ont trouvé une autre habitation, 2 dossiers n'ont pas eu de suite.

Une famille de MONCHY - actuellement très mal logée (maison insalubre et dangereuse)- est intéressée pour louer ce logement . Un bail de location ( avec cahier des charges et état des lieux) sera établi . Loyer mensuel d'environ 505€ calculé par le PACT ADRIM en fonction des frais engagés pour la réhabilitation de ce logement (la famille aura droit à l'A.P.L pour la très grande majorité du loyer) . Accord pour cette location à l'unanimité.

.../...

- .../...
2. **Rentrée scolaire** : Mme M. GOURLIN donne la situation des effectifs : à ce jour 100 élèves sont répartis sur cinq classes : 25 enfants en Maternelle avec Mme HENNEBERT et Christine RETOURNE –ATSEM-, 15 élèves en CP à DEVISE avec Mme GOMBART , 13 G.S Maternelle et 12 CE1 à MONCHY avec Melle PENANGUER et Dorine GULRICH –ATSEM- ) ; 10 CE2 et 8 CM1 avec Mme BRESOUS et 8 CM1 et 9 CM2 avec M.HAPPE. Pour cette rentrée scolaire 2007-2008, compte tenu du nombre d'élèves en G.S Maternelle, il n'était plus possible de faire une classe à DEVISE avec 28 élèves. La direction de l'école a donc décidé de modifier la répartition telle qu'indiquée ci-dessus.  
Pour cette rentrée, les 100 élèves ont plus de trois ans et sont donc pris en compte par l'Education Nationale . Il ne sera sans doute pas possible de pouvoir scolariser des enfants de moins de trois ans cette année.  
Baisse des effectifs depuis plusieurs années d'où risque de fermeture de classe à la rentrée de 2008 .
  3. **Garderie** : en 2006-2007, 39 enfants l'ont fréquentée (soit 1231 présences dont 587 le matin et 644 le soir)
  4. **Cantine** : 2484 repas servis l'année scolaire 2006-2007.
  5. **Travaux** : changement des huisseries dans les classes primaires du rez-de-chaussée cet été et remplacement des tables dans la classe de Mme BRESOUS.
  6. **SIVU DE HAM – SPANC-** : MH DUJARDIN informe le conseil qu'un organisme a été désigné pour réaliser les contrôles dans les habitations ( SAUR France) et que les tarifs des différents contrôles réalisés tous les 4 ans ont été chiffrés. Exemples de prix TTC : contrôle diagnostic : 65€ - contrôle de conception : 141€ et contrôle de bon fonctionnement : 58.55€. Les redevances seront imputées aux propriétaires des habitations concernées .  
Début des contrôles en janvier 2008.  
\*Réunion d'information le 12 septembre à SANCOURT à 18h30\*  
Elle déplore également les actes de vandalisme causés aux diverses plantations cet été.
  7. **Décharge de MONCHY** : sur proposition de la commission urbanisme, elle ne sera ouverte désormais que le samedi matin et non plus le lundi. Accord du conseil.
  8. **Champions Pays de Somme** : un appel est lancé pour que trois candidats se fassent connaître avant fin septembre .
  9. **Journées du Patrimoine** : elles ont lieu le week-end des 15 & 16 septembre . Mme Maryse BOUTILLIER organise des visites de l'église ST PIERRE le dimanche .
  10. **Visites de diverses entreprises** : M. le Maire informe le conseil qu'un livret recensant toutes les entreprises de la région à visiter est à disposition en mairie.
  11. **Camp d'ados** : il n'aura pas lieu, les contraintes administratives étant de plus en plus strictes.
  12. **Opération Brioches** : Elle aura lieu les 13 & 14 octobre 2007.
  13. **Obsèques de Mme Laure GOURLIN** : M. le Maire lit les remerciements envoyés par la famille .
  14. **Rue de DOUVIEUX à FLEZ** : il y a un vrai problème d'écoulement des eaux. Suite à diverses réclamations de riverains, un devis a été réalisé par un cabinet d'études. En 2008, il faudra prévoir ces travaux pour éviter les flaques devant certaines maisons. En attendant, les endroits où il y a des grandes flaques seront comblés par des cailloux .
  15. **Miroir et panneau STOP en bas de la rue G.BABEUF** : Monsieur M.GRAVET demande où en est leur pose.
  16. **Regards des eaux pluviales à FLEZ & DOUVIEUX** :Monsieur JB GRU demande que les tuyaux soient nettoyés (dégager la terre qui les encombre)
  17. **Fontaine ST PIERRE** : JB GRU demande un élagage du saule pleureur.

Levée de séance à 22h50



## COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 24 OCTOBRE 2007

Présents : A VALLETTE – M GOURLIN - Y BRESOUS –MH DUJARDIN –P LEVERT - M DUPARCQ  
- M GRAVET – JB GRU - JF CARBONNAUX

Absents excusés avec procuration : P VANDEROSIEREN –G.DEBAIL– M.RIGAUX

Absents : J.BOILLEAU - MI ISTE

Secrétaire de séance : Y. BRESOUS

Le compte rendu de la dernière séance (5/9/2007) est approuvé .

### ◆ PLAN LOCAL D'URBANISME

M. le Maire expose au conseil que le Bureau de la C.C.P.H a décidé de lancer une procédure de révision des P.O.S ( qui sont devenus obsolètes) avec transformation de ceux-ci en P.L.U . Prévoir environ deux ans pour sa réalisation. Un comité de pilotage chargé du suivi des études sera constitué. Les frais liés à cette procédure seront à la charge de la CCPH. Accord du conseil à l'unanimité (12 voix) .

### ▪ REGIE BIBLIOTHEQUE MEDIATHEQUE - TARIFS

Accord du Conseil pour instaurer une régie à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2007 avec nomination d'un régisseur titulaire –Guillaume MAHY- et d'un régisseur suppléant- Laurence ELOIRE- **Tarifs** : adhésion annuelle : 2€ pour les habitants de MONCHY , 10€ pour les gens de l'extérieur ; gratuité pour les mineurs-, copies, impressions en noir et blanc 0,10cts d'€ et 0,20 cts d'€ pour la couleur- fixés en commission la semaine dernière Un arrêté instituant cette régie et nommant les régisseurs sera pris. Accord à l'unanimité (12 voix) .

### ▪ PICARDIE EN LIGNE

Le Conseil Régional a décidé d'aider financièrement les communes reconnues « sites satellites » . Sur notre canton, il y a 2 sites « MONCHY- LAGACHE & ATHIES » .  
En investissement, maximum subventionné 1900€/ an ;  
En fonctionnement subvention à hauteur d'environ 50% sur les salaires avec plafond de 25000€ et sur les frais de fonctionnement (assurance, abonnements, maintenance, consommables, formation des animateurs & communication) avec plafonnement .  
Guillaume MAHY ira 5h par semaine à ATHIES qui nous remboursera les salaires chargés et se fera ensuite rembourser par la Région. Une convention sera établie entre les deux communes. Accord du conseil à l'unanimité (12 voix) pour cette démarche .

### ◆ BAUX A RENOUVELER

1°) Partie de chemin à la CROIX NOIRE d'une contenance de 13a 70ca : accord par 11 voix (Mme GOURLIN ne prend pas part à ce vote ) pour renouveler le bail de location envers Philippe GOURLIN pour trois ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au prix de 156€ l'hectare.  
2°) Parcelle rue de la chaussée cadastrée section C n° 125 d'une contenance de 59a 30ca.: accord par 12 voix pour renouveler le bail de location envers Grégory ISTE pour trois ans à compter de la récolte 2008 au prix de 156€ l'hectare .  
3°) Jardins rue du Jeu de Paume -1ha 53a 64ca- Section J24 & J37 : accord par 12 voix pour renouveler le bail de location envers Grégory ISTE pour trois ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au prix de 156€ l'hectare .

#### ◆ **VENTE D'UNE PARTIE DE CHEMIN**

Monsieur Nicolas RIGAUX souhaite acheter un morceau de chemin rural d'environ 18a sur le haut du chemin Tétard section ZA (après les puits de rétention d'eau) . Faire métrer par le cabinet de géomètres COMMERLY - frais à la charge de l'acheteur . Maître BONEF de HAM sera chargé de cette vente. Monsieur Martial GRAVET demande si la commune a vraiment le droit de vendre ce morceau de chemin .M. le Maire lui répond que cela est possible. Après discussion, accord du conseil par 9 voix ( Monsieur Marc RIGAUX ne prend pas part à ce vote) pour & 2 abstentions ( Martial GRAVET & Patrice VANDERO-SIEREN) pour cette vente au prix de 2668€ l'hectare.  
Monsieur Martial GRAVET quitte la réunion à 21h10.

#### ▪ **DEVELOPPEMENT EOLIEN**

Monsieur le Maire présente au conseil la zone de développement éolien proposé par la CCPH qui sera soumise pour avis au Préfet de la Somme. Une étude a été réalisée par le cabinet ETD et quatre zones ont été retenues dans la Communauté de Communes du Pays Hamois . Accord du conseil - 8 voix pour et 2 abstentions ( Michel DUPARCQ & Marc RIGAUX) pour accepter le zonage proposé par la CCPH, à savoir zone 1 commune de BROUCHY 4 éoliennes ; zone 2 commune d'ESMERY HALLON 8 éoliennes ; zone 4 communes de DOUILLY & de MATIGNY 15 éoliennes ; zone 5 commune d'ENNEMAIN 3 éoliennes.

#### ▪ **LOCATION LOGEMENT 19 GRANDE RUE**

Suite à la réhabilitation du logement et à la signature d'une convention avec l'Etat dans le cadre d'un dossier PALULOS (aide du PACT ADRIM) , la commune peut maintenant louer ce logement à une famille aux revenus modestes. Le choix s'est porté sur la famille OZIOL-MOINARD qui habite actuellement à MONTECOURT dans un logement insalubre.  
Accord du conseil -10 voix- pour louer à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2007 ce logement moyennant un loyer mensuel de 505€. Un bail et un état des lieux seront établis.

#### ❖ **PROJETS 2008**

1. **Réfection du contrefort nord-est de l'église** : devis établi par l'entreprise AUTERIVES de HAM pour un THT de 8576€. Possibilité d'obtenir une subvention du Conseil Général à hauteur de 30% du HT ( soit 2572€) - Le coût de ces travaux sera pris sur le legs de Mme Lucie PERROUAULT. Accord par 10 voix pour
2. **Portail de l'école primaire** : devis établi par la société TCS de MESNIL BRUNTEL pour un THT de 2585€ . possibilité d'obtenir une subvention du Conseil Général à hauteur de 15% du HT soit 388€ . Accord par 10 voix pour
3. **Allée du cimetière** : devis demandé pour ce travail. Possibilité d'obtenir une subvention dans le cadre de la DGE 2008 à hauteur de 35% du THT ( aide possible mais pas certaine . Accord par 10 voix pour .
4. **Voirie 2008** : écoulement des eaux rue de FLEZ à DOUVIEUX( 44000€HT) – avaloir sur la RD 15 face au n° 6 rue de la chaussée ( 3000€HT) - écoulement pluvial à la Cabourerye (11500€ HT) ;possibilité d'obtenir entre 20 & 25% de subvention sur le HT
5. **Remise en état de 3 bouches à clé rue de l'étang** : écrasées lors du transport de bois -Devis établi par SAUR France : 278.10€

▪ **TRAVAUX 2007**

- ⇒ **Centre Bourg** : La SCREG ne pourra débiter les travaux que fin décembre – début janvier
- ⇒ **Parking devant la Maternelle** : réunion de chantier avec l'entreprise mardi 30 octobre à 16h30.

◆ **AUTRE DELIBERATION VOTEE**

1. **Décision modificative budgétaire** : ajouter 400€ à l'article « achat informatique » en DI suite achat nouveau PC pour la bibliothèque.

▪ **QUESTIONS DIVERSES**

1. **Départ de Monsieur CHORIER** – Trésorier Municipal- début novembre pour l'université de PARIS 8. Intérim assuré par le Trésorier de ROYE.
2. **Opération brioches 2007** : résultat net de 722€
3. **Compte rendu réunion « ordures ménagères » de la CCPH** : tri sélectif rural mieux fait que le tri sélectif urbain. Amélioration à faire en ce qui concerne les plastiques. En cas de doute, mieux vaut mettre ses déchets dans le sac de déchets ordinaires car coût moindre pour les communes . Une visite du site de ROSIERES peut être organisée pour les personnes intéressées. Sur le canton en 2006, le coût moyen du traitement des déchets est de 59.88€ par habitant, le coût des déchetteries revient à 16.25€ par habitant.  
La revente des déchets recyclables a généré une recette de 85702€ sur les communes de la C.C.PH. A MONCHY, 81 enfants ont été sensibilisés par le tri sélectif par l'ambassadrice du tri .
4. **Cimetière** : Monsieur Michel DUPARCQ -de la part de Monsieur Marc RIGAUX- demande à ce que l'on empêche les marbriers d'entrer avec un gros camion dans le cimetière en posant un cadenas sur un des deux battants de chaque double porte . Il demande également que l'on installe un bloc porte sur la porte principale.
5. **Recherche de Médecin** : plusieurs sont venus sur place et ont visité le Presbytère, mais à ce jour aucun n'a donné de suite favorable .M. le Maire pense qu'il faudrait mettre ce presbytère en vente. M.Michel DUPARCQ dit que le conseil doit continuer à chercher et ne pas décider de vendre ce bâtiment avant les élections municipales de mars 2008 .

Levée de séance à 22h17

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 12 DECEMBRE 2007**

Présents : A VALLETTE – M GOURLIN - Y BRESOUS –MH DUJARDIN – P LEVERT - P VANDEROSIEREN – G.DEBAIL – M.RIGAUX - M DUPARCQ - M GRAVET –

Absents excusés avec procuration : JF CARBONNAUX – MI ISTE- JB GRU

Absent excusé : J.BOILLEAU

Secrétaire de séance : Y. BRESOUS

Le compte rendu de la dernière séance (24/10/2007) est approuvé .  
Remarque de Monsieur Martial GRAVET : il signale - à la demande de Mme ISTE- de préciser qu'elle était « absente excusée » et non pas simplement « absente » à cette précédente réunion ( modification à apporter sur le registre)

### **◆ TRANSFERTS DE CHARGES A LA CCPH SUITE REFORME DE LA TAXE PROFESSIONNELLE**

Compte tenu de la dissolution du SIVOM de HAM au 31 décembre 2007 et du transfert à la CCPH à compter de 2008 de certaines compétences pour un coût évalué à 3316€ ; il y a lieu d'approuver notre taux représentatif dû à ce transfert de compétences, cela en fonction du montant de nos bases d'imposition des quatre taxes pour l'année 2007 qui était de 2.129300€ (TH, FB, FNB et TP) . Après calcul ce taux s'élève à 0.16% pour notre commune .

Accord du conseil par 13 voix pour .

### **◆ ADHESION COMMUNE DE QUIVIERES A LA CCPH AU 31-12-2007**

La commune de QUIVIERES a délibéré afin d'adhérer au 31 décembre 2007 à la Communauté de Communes du Pays Hamois et la CCPH a repris au SIVOM de HAM la compétence « déneigement hors et en agglomération » ; il y a donc lieu de modifier ses statuts et d'établir un nouveau périmètre . Avis des communes est demandé. Après délibération, le conseil donne son accord par 13 voix pour.

### **◆ ILLUMINATIONS FETES DE FIN D'ANNEE**

Le contrat de location de six guirlandes lumineuses de type « galopade » est arrivé à échéance. Accord du conseil à l'unanimité pour renouveler ce contrat pour trois années ( 2007 à 2009) moyennant un prix unitaire HT de location de 46.50€. Monsieur DUPARCQ signale que depuis l'installation des guirlandes rue de DOUVIEUX , l'éclairage public dans cette rue de fonctionne plus ( la SICAE doit venir vérifier sur place).

Pour 2008 Monsieur P. VANDEROSIEREN voudrait une pose d'illuminations sur les nouveaux lampadaires .

\*ARRIVEE DE MONSIEUR J.B GRU à 20h50 \*

### **◆ RAPPORT ANNUEL ANNEE 2006 GESTION DU SERVICE D'EAU**

Ce rapport établi par notre délégataire SAUR France ayant été distribué à chaque membre du conseil, M. le Maire expose les points principaux et demande s'il y a des questions .

Les volumes consommés en 2006 ont légèrement baissés (43716 m<sup>3</sup> au lieu de 44746 en 2005) – le rendement du réseau est de 87%.

Travaux réalisés en 2006 : mise en place d'un dispositif de suivi 24h/24 du compteur de production ; fin des travaux de remplacement des branchements en plomb dans la commune ; pose d'un compteur divisionnaire pour la recherche de fuites sur la commune de TERTRY ; pose d'un analyseur de chlore sur le réservoir de DOUVIEUX ( aux frais de la SAUR) ; raccordement et paramétrage des 2 compteurs (distribution et antenne TERTRY ) au système de télégestion. .../...

1

.../...

En 2007, une alarme et un robinet de prélèvement ont été posés à la station de pompage ainsi qu' une alarme au château d'eau de DOUVIEUX.

Fin 2007- début 2008 , une remise aux normes de ce château d'eau est prévue ainsi que la suppression pour les hameaux de FLEZ & DOUVIEUX.

Approbation de ce rapport 2006 .

#### ▪ **TRAVAUX 2007**

- ⇒ **Aménagement du Centre Bourg 2<sup>ème</sup> tranche** : Travaux débutés le 26 novembre pour la partie trottoirs Grande rue -du monument à la rue des charrons- (entreprise SCREG) . Les pavés ont été posés ainsi que le béton lavé et le revêtement sur trottoirs ( le matériau en stabilisé a été modifié par rapport au projet initial afin de poser un meilleur matériau moins fragile ) . Il reste à nettoyer le chantier .Arrêt des travaux pendant les congés de Noël - nouvel an, avec reprise en janvier . L'entreprise VIDAM interviendra ensuite pour les espaces verts.  
Réunion de chantier chaque mercredi matin sur place à 9h00.
- ⇒ **Parking devant la Maternelle** : travaux débutés fin novembre. Il reste à faire l'enrobé.
- ⇒ **Parking de la Cabourerye** : terminer l'enrobé également.
- ⇒ **Avaloir rue de la chaussée** : réalisé

Monsieur Martial GRAVET demande s'il est possible de boucher les trous route de DOUVIEUX à FLEZ ainsi que dans ces deux hameaux RD 45 (car présence d' importantes flaques d'eau lors de fortes pluies) et de refaire des saignées à différents endroits où il y a un réel problème d'écoulement des eaux.

Monsieur JB GRU signale également la présence d'une flaque dans FLEZ entre le n° 13 & le n° 15 le long du chemin piétonnier ( faire une tranchée dans l'herbe)

M.VALLETTE contactera la DDE à ce sujet et demandera à la SCREG s'il est possible de déposer des cailloux afin de boucher ces trous .

Monsieur RIGAUX informe le conseil que la SCREG a demandé à ce qu'une déviation soit mise en place -devant la mairie et l'école - durant la durée des travaux en janvier 2008 ( aucune circulation ne sera possible sur ce tronçon ; prévoir une déviation par la rue d'en bas pour les voitures et par les communes voisines pour les poids-lourds)

#### ◆ **TRAVAUX 2008**

1. **Réfection du contrefort nord- est de l'église** : notre demande de subvention auprès du Conseil Général n'a pas été acceptée par la Commission Locale d'examen réunie le 5 /11/2007 à la CCPH - Il faut également refaire des soubassements en plâtre à divers endroits de l'église . Le coût de ces travaux sera pris sur les legs de Mme Lucie PERROUAULT.
2. **Portail de l'école primaire** : notre demande de subvention auprès de Conseil Général n'a pas été acceptée par la Commission Locale d'examen réunie le 5 /11/2007 à la CCPH.  
Ces deux dossiers seront représentés en commission permanente en 2008.
3. **Allée du cimetière** : Discussion concernant la réalisation de cette allée après réception de deux devis :
  - entreprise DELAPORTE d'ESTREES-MONS pour un THT de 5342,40€ (sans géotextile)
  - SCREG pour un THT de 6723,20€ ( avec géotextile et une couche de cure)Accord du conseil pour déposer ce dossier auprès des services préfectoraux pour l'octroi d'une aide dans le cadre de la DGE si cela est possible en 2008 .  
Monsieur le Maire rappelle que pour tous les dossiers où interviennent l'Etat, le Conseil Régional et le Conseil Général , les politiques de subventions ont été modifiées et qu'il est nécessaire de présenter les dossiers au moins un an avant leur possible exécution. .../....

.../...

#### ◆ **DELIBERATIONS DIVERSES**

1. Indemnités de conseil allouées au Trésorier Municipal intérimaire Monsieur Jacques DUCROCQ : suite au départ de Monsieur CHORIER il y a lieu de délibérer afin d'allouer ces indemnités à son successeur temporaire à compter du 1<sup>er</sup> novembre, accord du conseil à l'unanimité (13 voix).

2. Convention à signer avec la commune d'ATHIES dans le cadre de PICARDIE EN LIGNE : suite à la mise à disposition de Guillaume MAHY –animateur de bibliothèque – médiathèque- pour 5h par semaine . La commune d'ATHIES nous remboursera son salaire chargé –déduction faite des subventions versées par la Région – plus les frais de déplacements . Accord du conseil à l'unanimité (13 voix)

#### ▪ **QUESTIONS DIVERSES**

1. Spectacle de l'Arbre de Noël reporté au dimanche 6 janvier 2008 (suite à la défection de la troupe) - Distribution des jouets et tirage de la galette des rois-
2. Concert de Noël ce samedi 15 décembre en l'église St Pierre : Chorale SINE NOMINE de COMPIEGNE –entrée gratuite-
3. Cérémonie des vœux : le vendredi 11 janvier 2008 à 19h00 au Foyer rural.
4. Compte rendu de la dernière réunion de l'ADES : Monsieur le Maire expose au conseil ce qui a été dit lors de cette réunion concernant : les dossiers FRAPP2007 , la reconnaissance PAYS, les dossiers « interterritoire » , le maintien du Tribunal de PERONNE (manifestation samedi 15 janvier à PERONNE) , l'habitat, l'animation jeunesse, le canal Seine Nord Europe , création de l'Association pour le Développement des Ports Intérieurs de Haute Picardie (étude des possibilités d'implantation sur ces sites avec prévision d'une base nautique sur la commune de MOISLAINS , du pont canal, du port touristique d'ETERPIGNY, des ports de NESLE & de LANGUEVOISIN avec route , chemin de fer et voies d'eau) .
5. Aménagement des berges de l'OMIGNON : M.RIGAUX informe le conseil que l'AMEVA a procédé la semaine dernière à un aménagement des berges de la rivière à MONCHY près du pont rue de la chaussée avec pose de roches pour freiner l'eau et attirer les poissons , ainsi qu'à une plantation de petits arbustes .  
Il a également assisté mi novembre à CAULAINCOURT à une réunion organisée par les sous – préfectures de Péronne et de ST QUENTIN afin de créer un syndicat unique regroupant les syndicats de rivières de la Somme et de l'Aisne . Projet en étude actuellement. Monsieur J.Y GOUPIL - Directeur du Syndicat de l'Omignon était également présent à cette réunion
6. Téléthon 2008 : hausse par rapport à 2006 : 936€ pour la commune et ses associations et important apport du club de ball trap BCI de 2357.11€ soit un apport total pour MONCHY de 3293.11€ ( 2558.52€ en 2006).
7. Chantier d'insertion : à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 suite à la dissolution du SIVOM de HAM, la compétence de ce chantier d'insertion est reprise par la CCPH ; mais celui –ci sera suspendu provisoirement suite à l'annonce du changement des modalités de son financement et certaines incertitudes sur le déroulement du fonctionnement .
8. Monsieur Michel DUPARCQ signale que la descente de gouttière de Mme WILLEKENS – 45 Grande rue- a été abîmée par un camion qui a stationné sur le trottoir. M.VALLETTE a déjà chargé Bruno de s'en occuper.
9. Mme M.H DUJARDIN a assisté en début de soirée à une réunion du SIVOM de PERONNE : pas de hausse prévue pour la cotisation à payer en 2008.

.../...

10. **Zone de Développement Eolien** : discussion sur les répercussions financières de l'installation d'éoliennes .M DUPARCQ demande si les communes qui ne peuvent pas avoir d'éoliennes dans le cadre de la ZDE du canton de HAM auront quand même des retombées financières ? Monsieur le Maire répond que cela passera sans doute par la CCPH mais que rien n'est encore décidé.
11. **C.C.P.H.** P. LEVERT demande ce qu'il en est du projet de **compostage des déchets verts** : M.GRAVET – délégué de la commission « ordures ménagères » explique qu'il y a débat actuellement lors des réunions de cette commission quant aux containers à acheter (bois ou plastique) le coût n'étant pas le même et la durée de vie non plus. Pour le moment rien n'est encore décidé.
12. **A.D.S.L.** : JB GRU demande si la SANEF a répondu aux lettres envoyées depuis juillet 2007 par la commune concernant une demande d'autorisation de passer un câble téléphonique dans un fourreau libre du pont de l'autoroute A.29 . Monsieur le Maire vient seulement d'obtenir une réponse positive, une convention est en cours d'établissement pour la réalisation de ces travaux

Monsieur le Maire convie l'équipe municipale à partager le pot de l'amitié .  
Levée de séance à 22h10



## *Sine Nomine*

Samedi 15 Décembre 2007  
Eglise Saint Pierre  
Monchy-Lagache

Très belle prestation qui aurait méritée d'avoir beaucoup plus d'auditeurs.....

Elections  
- Municipales -

A LA UNE 305

# Comment déclarer sa candidature

*Tous les articles cités sont issus du code électoral, sauf mentions contraires.*

*La déclaration de candidature n'étant pas obligatoire dans les communes de moins de 3 500 habitants, seuls les candidats aux élections municipales dans les communes de plus de 3 500 habitants doivent procéder à cette déclaration.*

## I - Communes de moins de 2 500 habitants

**La déclaration de candidature n'est pas obligatoire**, de même que l'enregistrement préalable des candidatures. Les candidatures ne sont astreintes à aucun formalisme particulier, et aucune démarche particulière ne doit être effectuée. La circonstance qu'une personne n'a pas été candidate ne fait pas obstacle à son élection.

**Les candidatures isolées sont possibles.** Les listes peuvent être incomplètes, le panachage entre deux listes étant autorisé pour l'électeur. Il lui est possible de supprimer le nom de certains candidats. Il peut également ajouter des noms sur le bulletin et en modifier l'ordre. Le bulletin sera valable même s'il comporte plus ou moins de noms qu'il y a de conseillers à élire. Mais dans le cas où les noms ajoutés vont au-delà du nombre de sièges à pourvoir, seuls les premiers noms mentionnés par l'électeur seront pris en compte lors du dépouillement (art. L 257).

Dans les communes de moins de 2 500 habitants, **les commissions de propagande n'interviennent pas**. Il appartient aux candidats de fournir les bureaux de vote en bulletins. Ils peuvent remettre ces bulletins directement au président du bureau de vote le jour du scrutin ou les faire déposer dans les bureaux de vote par le maire. Dans ce cas, les bulletins doivent être remis au maire au plus tard la veille du scrutin à midi (art. R 55).



## **MANIFESTATIONS ORGANISEES OU PREVUEES EN 2008**

- **Janvier :**

Vendredi 11 : cérémonie d'échange des voeux

Dimanche 20 : repas dansant ACPG- Aînés

Vendredi 25 : assemblée générale de l'Amicale des 2 étangs à 18h00 –en Mairie-

Dimanche 27 : fermeture du brochet étangs (à confirmer)

Dimanche 27 : compétitions de Judo.

- **Février:**

Samedi 2 février : audition de l'école de musique de la CCPH

Samedi 9 : loto quine organisé par les Aînés ruraux.

Samedi 16 février : repas Club de Gymnastique ( à confirmer)

Dimanche 24 : Congrès des ACPG

- **Mars:**

Samedi 15 : loto quine organisé par le Club des Supporters

Samedi 22 : ouverture de la pêche en 1ère catégorie – Omignon -(à confirmer)

- **Avril:**

Samedi 12 : Soirée du Judo Club

Samedi 12 : ouverture du brochet étangs de la Cabourerye (à confirmer)

Samedi 19 : : loto organisé par l'Olympique MONCHY Football

Week-end des 26/27 : Jumelage - Réception des amis de DUNZWEILER -

- **Mai :**

Samedi 3 mai : lâcher de truites à 13h30 – Amicale des 2 étangs -

Dimanche 11 Mai : Réderie /vente de fleurs Terrain de l'Omignon ou stade - Supporters

- **Juin:**

Tournoi de Football ( date non connue à ce jour)

Dimanche 15 : Communions à MONCHY – LAGACHE

Samedi 21 : Soirée Feu de St Jean avec barbecue & animations –Amicale des 2 étangs-

Week-end des 28 & 29 : Fête de la St Pierre

- **Juillet:** Foyer rural réservé pour le C.L.S.H Familles Rurales du 5/7 au 3/8-

Dimanche 6 : Concours de pêche « adultes » Amicale des étangs

Dimanche 13 : Barbecue avec retraite aux flambeaux & feu d'artifice

Lundi 14 : Animations diverses par toutes les associations – Fête nationale-

Dimanche 20 : Concours de pétanque – Club des Supporters –

Samedi 26: Fête du CLSH – Familles rurales –

- **Août :**

Samedi 23 : Concours de pêche « 6-16 ans »- Amicale des 2 étangs-

- **Septembre: /**

- **Octobre:**

Dimanche 5: fermeture pêche en 1ère catégorie Omignon (à confirmer)

Samedi 11 : loto quine organisé par l'Olympique de MONCHY

- **Novembre :**

Mardi 11 : repas des aînés – Municipalité-

Samedi 15 : loto quine organisé par l'Amicale des 2 étangs

- **Décembre :**

Samedi 6 : après – midi animations pour le Téléthon (date à confirmer mi 2008)

Dimanche 14 : spectacle Arbre de Noël communal

Vendredi 19 : Concert de Noël église St Pierre (à confirmer)

# Familles Rurales

Tous les membres de l'équipe se joignent à moi pour vous présenter les meilleurs vœux qu'ils forment pour 2008. Ils espèrent que cette année apportera à chacun de vous bonheur, joie, santé.

L'article paru dans le journal de Ham le jeudi 26 juillet résume parfaitement ce qu'à été le centre 2007, je me permets donc de vous le présenter :

## MONCHY-LAGACHE

Centre de loisirs

### Trois semaines de bonheur

Poney à Vermand, piscine et escalade à Péronne, visite de la ferme des lapins à Rethonvillers, découverte du centre de secours de Saint-Quentin... Les trente-cinq enfants du centre de loisirs de Monchy-Lagache ont eu de quoi se divertir.

En trois semaines, du 9 au 27 juillet, les bambins âgés de 3 à 12 ans ont fait des découvertes, pratiqué des jeux extérieurs mais se sont aussi adonnés à diverses activités manuelles. Ils ont réalisé entre autres des porte-clés, des tirelires en papier mâché, ils ont fait de la peinture, des dessins...

Et Amandine, Justine, Léo, Eglantine, Samuel et Thibault, tous âgés de moins de 6 ans, d'expliquer : « On lit des livres. On joue au ballon, à la dinette et aux voitures. On joue aux legos, à la queue du



Les enfants du centre de loisirs de Monchy-Lagache posent avant de se mettre à la confection d'un nouvel objet.

dragon, au facteur. On a fait des papillons...» Et à la piscine ? « On a joué dans l'eau. On a nagé. On a fait des jeux. »

Et, comme le veut la tradition, les jeunes gens ont préparé un spectacle de fin de

centre. Le thème : le Far-West. Celui-ci aura lieu le samedi 28 juillet dès 20 heures au foyer rural. Les parents pourront découvrir les enfants chanter, danser, mimer ou encore jouer la comédie. Le centre, proposé par Fa-

milles Rurales, étant fermé en août, les enfants imaginent déjà la suite de leurs vacances. Certains disent partir à la mer, d'autres aimeraient que papa et maman achètent une piscine...

MARJORIE MICHAUX

Y aura-t-il un centre en 2008 ? La question se pose comme chaque année. Nous recherchons un jeune garçon ou fille de plus de 21 ans, possédant le BAFA, désireux d'animer le mois de juillet 2008. A vous de nous aider, questionnez vos parents, vos amis, vos relations de travail, nous comptons sur vous pour trouver "la perle rare".

A la demande du Comité de Jumelage et pour répondre à l'invitation de nos amis de Dunzweiler, un camp en Allemagne est prévu pour les adolescents en juillet 2008. L'Association Familles Rurales prend en main, avec l'aide de la municipalité, sa réalisation et nous réunirons dès que possible les jeunes susceptibles d'être intéressés par ce projet.

Excellente année à tous.

Amicalement

Brigitte DUPARCQ



# Information Paroissiale



Monsieur l'Abbé Saelens ayant la responsabilité et la lourde tâche de la Grande Paroisse Sainte Radegonde nous a demandé de lui venir en aide. Nous avons accepté l'honneur qui nous est fait de distribuer la communion aux malades et aux personnes âgées qui la désirent.

C'est donc très volontiers que nous rendrons visite à ceux qui le demandent.

N'hésitez pas à nous contacter au 03.22.85.63.06

Brigitte et Daniel DUPARCQ

## OLYMPIQUE DE MONCHY – LAGACHE

### \* FOOTBALL \*

Ce début de saison est assez encourageant dans l'ensemble, mais toutefois il reste un peu mitigé pour les poussins et benjamins .

Le gros point faible reste la motivation des parents –surtout lors des plateaux à domicile-. Ils brillent par leur absence et pourtant leur présence ne pourrait qu'encourager leurs enfants.

Nous avons dû, pour pouvoir garder nos jeunes au Club, créer des ententes que ce soit 13, 15 et 18 ans.

↳ Pour les 13 ans qui découvrent le jeu à 11, il ne faut surtout pas qu'ils se découragent. Il faut persévérer et avec beaucoup de volonté et d'envie, ils finiront par réussir.

↳ Les 15 ans – deuxièmes de leur poule- devront confirmer et s'affirmer lors de la reprise en espérant une bonne continuité.

↳ Les 18 ans terminent premiers de leur groupe , je les félicite et les encourage à continuer avec tout le sérieux qu'il faut pour se montrer meilleurs que les autres. Ce ne sera pas facile à chaque match mais il ne faut pas oublier que vous êtes la relève des équipes seniors

↳ Quant aux séniors, parlons en ! Si je ne peux qu'en féliciter certains et les encourager ; il faut que les autres comprennent que prendre une licence en début de championnat reste un engagement sportif, mais aussi moral et collectif par rapport aux coéquipiers, au Club et à tous ceux qui oeuvrent dans l'ombre.

Je tiens à remercier la municipalité de nous avoir soutenu dans la mise en conformité du terrain.

Merci à tous les jeunes qui ont participé à la marche effectuée lors du Téléthon .

Merci aux commerçants de nous soutenir lors des diverses manifestations et à ce titre nous vous informons que nous organisons un **LOTO QUINE en Avril 2008** .

Merci aux dirigeants de répondre présents, même dans les moments difficiles, c'est encore plus honorifique pour eux.

Je terminerai en souhaitant à toutes et tous, petits et grands, joueurs et dirigeants, tous mes bons vœux pour l'année nouvelle et en espérant que sportivement nous serons à la hauteur de nos ambitions.

La Présidente : Arlette PEZET.



## JUDO CLUB DE MONCHY-LAGACHE

Notre club fêtera en mars prochain son trentième anniversaire. A cette occasion j'ai une pensée pour toutes les personnes de Monchy-Lagache et des alentours qui, pendant ces trente années, ont foulé nos tatamis pour une durée plus ou moins longue. Toutes font partie de l'histoire du club. J'aimerais aussi mettre en avant ceux qui sont restés fidèles au club depuis le début. Ils sont 4 : Patrick Mistral, le professeur, Mme Nicole Chassagnoux et M Pierre Richy, membres du comité directeur depuis la création du club, et Joël Richy, licencié au club depuis 1978.

Aujourd'hui, nous comptons 62 licenciés.

La progression du nombre des adhérents habitant Monchy est encore d'actualité : Ils sont 28 cette année, ce qui correspond à environ 45% de l'effectif total. Sur les 14 communes représentées dans notre club, Monchy arrive toujours largement en tête. (devant Cartigny, 11 licenciés)

D'un point de vue sportif, la saison **2006 / 2007** a été plutôt satisfaisante. 9 compétiteurs ont représenté le club lors des championnats officiels obtenant au total 18 podiums parmi lesquels on peut citer :

*Mathilde Dubois* (benjamine) : **3<sup>ème</sup>** au championnat de la Somme,  
*Alicia Piquet* (minime) : **3<sup>ème</sup>** au championnat de la Somme, **1<sup>ère</sup>** à l'animation départementale, **1<sup>ère</sup>** du tournoi départemental.

*Paul Gourdin* (minime) : **2<sup>ème</sup>** au championnat de la Somme.

*Julien Darras* (cadet) : **3<sup>ème</sup>** au championnat de la Somme.

**2<sup>ème</sup>** à la coupe départementale des ceintures de couleurs.

*Louis Gourdin* (cadet) : **Champion** de la Somme ; **Champion** de Picardie, **2<sup>ème</sup>** au championnat interrégional, a participé au championnat de France ; a également obtenu **sa ceinture noire**.

*Richy Bruno* (senior) : **champion** de la Somme 3<sup>ème</sup> division, **3<sup>ème</sup>** au championnat de Picardie 3<sup>ème</sup> division.

*Richy Joël* (senior) : **champion** de la Somme 3<sup>ème</sup> division, **champion** de Picardie 3<sup>ème</sup> division, **2<sup>ème</sup>** au championnat de France 3<sup>ème</sup> division.

Nous espérons que cette année encore , de plus en plus de nos jeunes prendront le chemin de la compétition.

## BONNE ANNÉE 2008 !

Les entraînements dirigés par Patrick MISTRAL ont lieu tous les mercredis au Foyer Rural :

1er groupe :	Enfants de 5 à 8 / 9 ans :	de 17 h 30 à 18 h 30
2ème groupe :	Enfants jusqu'à 10 / 11 ans :	de 18 h 30 à 19 h 30
3ème groupe :	Adolescents / adultes :	de 19 h 30 à 20 h 45

La présidente  
Agnès RICHY

### Membres du comité directeur de l'association

<b>Présidente :</b>	Agnès RICHY	<b>Trésorier :</b>	Joël RICHY
<b>Secrétaire :</b>	Evelyne VANDEROSIEREN		
<b>Membres :</b>	Mesdames CHASSAGNOUX, COSTAS, DARRAS, GOULLIEUX, GOURDIN, LARGNIER. Messieurs RICHY Bruno et RICHY Pierre.		

# T E N N I S C L U B



## Stages Pâques et Août

Pour les enfants de 5 à 18 ans , inscrits , non inscrits au club , Tarif : 25 € / 5 jours .

Renseignements dès maintenant et inscriptions : S Duparcq : 03.22.85.65.49

## Tournoi d' été ouvert à tous à partir du samedi 24 mai 08

Inscriptions gratuites : J-B Gru 03.22.85.69.63

## Adhésion licence comprise pour la saison 2008

<u>Adultes</u> :	40€ la 1ere pers	28€ la 3eme pers
	34€ la 2eme pers	14€ - de 18 ans

Les inscriptions et les tickets horaires (3€) sont à prendre :

H Dujardin : 03.22.85.65.07 J-B Gru : 03.22.85.69.63

## Le bureau

Président : Jean-Baptiste Gru      Trésorier : Hervé Dujardin  
Secrétaire : Sandrine Duparcq



## COMITE DE JUMELAGE

Qu'il me soit tout d'abord permis de vous souhaiter une très bonne et heureuse année 2008. Que notre village, par ses paysages naturels et la volonté de ses habitants d'y vivre bien, garde son attrait et sa sérénité.

Ces atouts n'échappent pas à nos amis allemands du Palatinat : si leur village de DUNZWEILER ne manque par ailleurs ni de charme, ni de modernité, c'est toujours avec beaucoup de plaisir qu'ils viennent nous rendre visite.

Cette année, notre rencontre est prévue les 26 et 27 avril prochains... à **MONCHY-LAGACHE** ! A ce propos, j'exprimerai deux souhaits : tout d'abord que le conseil municipal qui sortira des urnes courant mars ait à cœur de soutenir notre jumelage, comme l'ont toujours fait les différentes municipalités qui se sont succédées depuis 22 ans. Ensuite, que les personnes qui se réjouissent de cette amitié entre nos deux villages tentent une fois de faire partie de cette belle aventure et rejoignent notre poignée de fidèles jumeleurs. Cela permettrait à tous nos amis de Dunzweiler désireux de nous rendre visite de trouver une famille d'accueil...

Je terminerai rapidement par des nouvelles du projet « jeunes ». Monsieur Molter, maire de Dunzweiler, appuyé par monsieur Müller, président de la communauté de communes, a confirmé son invitation à l'intention d'un groupe d'adolescents de Monchy-Lagache. Madame Duparcq, présidente de Familles Rurales, redouble d'efforts pour organiser son camp de vacances habituel chez nos hôtes allemands, avec l'aide de Monsieur le Maire.

Ce projet, qui me tient à cœur, a donc toutes les chances d'être mené à bien. Ce sera là mon troisième souhait...

Y. BRESOUS



## AMICALE DES 2 ETANGS ASSOCIATION DES PÊCHEURS MONCHYSOIS

Chers Amis, avant tout, une très bonne année à vous tous. Que 2008 sache vous apporter, à vous et à ceux qui vous sont chers, SANTE, JOIES et BONHEUR, sans oublier quelques belles promenades autour de nos étangs.

Le deuxième semestre 2007 de l'Amicale a été fortement perturbé par les travaux de déboisement du Grand Marais. Par mesure de sécurité, les concours « Adultes » du dimanche 8 juillet et le concours des « 6-18 ans » du samedi 18 août ont dû être supprimés. De plus un paysage de désolation n'est pas fait pour attirer le pêcheur. Heureusement la nature va reprendre le dessus.

Le loto-quine du samedi 17 novembre, avec plus de 200 participants, a répondu à nos attentes et il a surtout donné pleine satisfaction aux participants, ce qui est notre premier objectif, et aux organisateurs.

A noter, lors de nos différentes manifestations et dernièrement pour l'encadrement du « Fil rouge » du Téléthon 2007, la participation active de nos jeunes membres du Bureau de l'Amicale, David et Jonathan souvent aidés par Grégory PETIT.

Grand Merci aux Artisans, aux Commerçants et à la Municipalité qui savent être à nos côtés à chacune de nos manifestations.

La saison 2008 commencera le vendredi 25 janvier à 18 heures au Foyer Rural par notre Assemblée Générale qui est ouverte à tous les sociétaires. A l'ordre du jour les rapports statutaires, le renouvellement du Bureau et les objectifs 2008, parmi ceux-ci la remise en état des abords des étangs, leurs accès et les conséquences des arrêtés pris en regard de la pollution aux PCB des cours d'eau de la Haute Somme.

Pour le premier semestre, dès maintenant, nous vous donnons rendez-vous

- **au samedi 3 mai** pour notre lâcher de truites dans le petit étang
- **au samedi 21 juin** sur le Plateau de l'Omignon pour les animations et les jeux tout public, le barbecue de fin d'après midi et, en clôture à la nuit tombée, le feu de la "Saint Jean" monté par nos « Jeunes Pêcheurs » et cette année avec une forte connotation musicale, Fête de la Musique oblige.

Les cartes de pêche aux étangs -année & journée-, en complément d'un des trois nouveaux timbres piscicoles (6/12ans, 12/18ans et adultes), sont en vente aux tarifs 2007 au CAFE du CARREFOUR.

### Bonne et Heureuse Année 2008

Le Président, André Bujadinovic



## **CLUB DES SUPPORTERS OLYMPIQUE DE MONCHY**

**Président : Mr LEBECQUE G.  
Trésorier : Mr GRIMAUX M.  
Secrétaire : Mme MAYEUX M.N  
Membres : Mr HERY B, Mr ET Mme CHASSAGNOUX D, Melle PIST  
E, Mr DELAINE C, Mr DEANDRADE V, Mr ET Mme  
FACOMPTE.**

**Encore une année nouvelle qui commence, en espérant qu'elle soit  
meilleure que celle qui est passée.**

**Le loto du Club n'a pas eu le succès des autres années, peu de footballeurs  
se mobilisent à cette manifestation et nous le regrettons.**

**La réderie, malgré le temps médiocre a tout de même eu une vingtaine  
d'exposants et beaucoup de monde s'est déplacé pour la venue du marché  
aux fleurs. Merci à eux.**

**Le concours de pétanque a eu lieu sous un soleil torride et s'est déroulé  
avec 38 doublettes, nous regrettons que les jeunes et moins jeunes prennent  
le terrain de pétanque pour un terrain de cross, et nous leur demandons de  
respecter les lieux où les manifestations se déroulent.**

**Félicitations au club de FootBall pour sa deuxième place comme meilleur  
Club de jeunes et cela derrière Amiens FC pour la saison écoulée.**

**Nous renouvelons nos sincères condoléances à Mr Gourlin pour le décès de  
sa mère.**

**Encore une fois pour que les clubs vivent, et que les manifestations puissent  
se dérouler, il faut que tout le monde se mobilise. D'avance, Merci à vous.**

**Prochaine manifestations :**

**- Samedi 15 mars 2008  
- Dimanche 11 mai 2008  
- Dimanche 20 juillet 2008**

**Loto Quine  
Réderie Marché aux fleurs  
Concours de Pétanque**

**MEILLEURS VŒUX  
LE BUREAU**

## **Club de L'Omignon – Aînés Ruraux de Monchy-Lagache**

En ce début d'année, je formule des vœux chaleureux afin que l'année 2008 soit la meilleure possible pour vous tous avec Santé, Joies, Bonheur et la réalisation de tous vos désirs.

Je profite de la parution de ce bulletin pour lancer un appel bienveillant et chaleureux aux retraités anciens et nouveaux qui hésitent encore à se joindre à notre club. Deux après midi par mois ce n'est pas l'impossible, c'est l'occasion de se rencontrer, de discuter sur la vie de notre village mais aussi de se divertir entre nous (jeux de cartes et jeux de sociétés) sans oublier nos pauses-café, goûters, anniversaires et fêtes toujours au rendez vous et qui sont fortement appréciés.

Deuxième semestre 2007, nous avons eu

- deux sorties à Saint Christ, sous le chapiteau du Mini-golf, le 17 juillet et le 21 août pour un repas et un barbecue et, évidemment, nos jeux habituels et ceci dans la bonne humeur et une grande convivialité
- le rendez-vous du mardi de novembre s'est prolongé par une pizza partie, tout était excellent et cela dans une bonne ambiance.

Pour 2008, nous aurons :

- le dimanche 20 janvier, le repas dansant en association avec les AC.PG-CATM-TOE et Veuves
- le samedi 9 février en soirée, un loto-quine avec de beaux lots, notamment un ordinateur de bureau avec son imprimante, un lave linge, une machine à pain et 40 autres lots
- le mardi 19 février, notre Assemblée Générale où seront discutées, après les différents rapports statutaires, les perspectives de l'année 2008 (sorties, repas annuel et autres).

**A b i e n t ô t**  
**e t**  
**B O N N E A N N E E 2 0 0 8**

Le Président, Jacques Prestel  
Janvier 2008

## **GYMNASTIQUE VOLONTAIRE**

Depuis quelques années maintenant, je suis heureuse de pouvoir proposer deux créneaux horaires de gymnastique :

- Le jeudi soir de 20 heures à 21 heures, à toutes celles qui souhaitent entretenir leur forme dans la bonne humeur.
- Le mercredi matin de 9 heures 30 à 10 heures 30, pour une gymnastique plus douce à l'intention d'un groupe « Seniors ». Au delà de l'aspect sportif, l'esprit de convivialité qu'a su développer notre animatrice y est particulièrement apprécié.

Notre club compte ainsi maintenant cinquante et un adhérents (dont 2 messieurs ! Merci à eux...).

Par ailleurs, d'octobre à décembre, un partenariat a été conclu entre notre association et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Somme. La CPAM a en effet financé la mise en place d'un atelier Equilibre destiné aux personnes de plus de 60 ans.

Notre animatrice, formée par la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire a encadré un groupe d'une dizaine de personnes pendant douze séances.

Cette initiative avait pour but :

- de réassurer la stabilisation posturale et de prévenir la perte d'équilibre.
- de diminuer l'impact psychologique de la chute en apprenant à se relever du sol.
- de recréer du lien social en cas d'isolement.

Il est tout à fait envisageable de reconduire cette action si nous arrivons à constituer un groupe de dix à douze personnes. Cet atelier est pratiquement gratuit pour les participants ! Profitez-en et n'hésitez pas à me contacter au 03.22.85.72.42.

BONNE ANNEE A TOUS !

M-A BRESOUS

## ASSOCIATION DES AC.PG-CATM-TOE ET VEUVES

Acceptez nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année : santé, joies, bonheur et que l'année 2008 sache répondre à vos autres attentes.

Au 1<sup>er</sup> janvier, les effectifs étaient de 50 adhérents, 4 AC.PG, 34 CATM, 2 TOE, 5 Veuves AC.PG et 5 Veuves CATM.

Nos activités du deuxième semestre 2007 :

### A Monchy Lagache

**14 juillet** : Moment de recueillement au Monument aux Morts et participation à la Fête des Associations aux côtés de la Municipalité

**11 novembre** : Commémoration de l'Armistice de 1918. Grand merci aux Enfants des écoles, à leurs professeurs et accompagnants, à la Chorale Primevère, à l'Harmonie Sainte Cécile et à tout Ceux, ils étaient très nombreux, qui ont su, ce dimanche, nous entourer pour ce devoir de mémoire.

### A l'extérieur

**2 septembre** : à Ham – Commémoration de la Libération du Pays Hainois

**22 septembre** : à Chaulnes - Comité départemental AC.PG-CATM

**16 octobre** : à Notre Dame de Lorette – Pèlerinage national du Souvenir AFN

**11 novembre** : à Quivières - Commémoration de l'Armistice de 1918

**5 décembre** : à Esmerly-Hallon – Journée d'Hommage National aux « Morts pour la France » au cours de la Guerre d'Algérie et des Combats de Tunisie et du Maroc.

### Nos rendez-vous 2008 avec les Monchysois

**8 mai, 14 juillet et 11 novembre**, cérémonies devant le Monument aux Morts

**20 janvier** : en association avec nos Amis du Club de l'Omignon, repas dansant animé par l'orchestre « Ludo » de Méharicourt

**12 février** : Assemblée Générale de la Section Monchy/Quivières

**24 février** : Congrès cantonal AC.PG-CATM à Monchy-Lagache

### Autres dates à retenir

**19 janvier** : Comité départemental AC.PG-CATM à Villers Bocage

**31 mai et 1<sup>er</sup> juin** : Congrès départemental AC.PG-CATM à Gamaches

**22 septembre** : Comité départemental AC.PG-CATM à Ault

**16 octobre** : Pèlerinage national AFN à Notre Dame de Lorette

**5 décembre** : Journée d'Hommage National AFN à Matigny.

Grand Merci pour l'accueil que vous avez su réserver à nos calendriers 2008.

Nos remerciements vont aussi vers le Conseil municipal et son Maire, vers les Artisans et les Commerçants monchysois qui savent nous épauler dans nos différentes actions.

A. Bujadinovic, janvier 2008